

Faute de pont, l'UDC rêve de ferries sur la rade

TRANSPORTS Cette solution ne résoudrait que modérément les problèmes de trafic.

JÉRÔME FAAS

Faute de grèves, on mange des merles. N'en pouvant plus d'attendre une traversée de la rade en dur, l'UDC propose de l'enjamber en ferry. Eric Bertinat, le secrétaire général du parti, pense tenir là une idée rapidement réalisable pour soulager les automobilistes enlisés dans les bouchons des quais.

Deux ferries

Le projet de loi de l'UDC postule des débarcadères au Vengeron et sur le quai de Coligny. Il s'inspire de la ligne de ferry traversant le lac de Zurich: 1,2 million de voitures y ont embarqué en 2006, soit environ 3300 par jour.

Le député Olivier Wasmer imagine donc deux ferries d'une capacité de 30 véhicules

chacun, effectuant un trajet toutes les dix minutes. Selon son calcul, 360 voitures par heure, ou quelque 4000 par jour dans les deux sens, éviteraient ainsi les quais et le pont du Mont-Blanc.

Les aménagements nécessaires, selon Eric Bertinat, se résument à deux bretelles routières. Les débarcadères pourraient être déplacés selon les besoins, avance-t-il, et s'adapter

«360 voitures par heure éviteraient les quais et le pont du Mont-Blanc»

OLIVIER WASMER, DÉPUTÉ UDC

à un hypothétique pont. Olivier Wasmer estime le coût du tout à «10 ou 20 millions».

Les spécialistes ne s'enflamment pourtant pas. Le directeur de la Compagnie Générale de Navigation, Luc Baehni, juge certes le projet «parfaitement faisable». Il serait même intéressé à son exploitation. Mais

sa mise en œuvre «ne serait pas simple. Il faut construire des routes d'accès, des parkings d'attente... On parle de dizaines de millions d'investissement.»

Les chiffres du trafic

L'impact sur les bouchons, lui, resterait modeste. Chaque jour, 80 000 voitures empruntent le pont du Mont-Blanc, 30 000 le quai de Coligny et 35 000 le quai Wilson. Les ferries n'en absorberaient qu'un dixième. Un ouvrage fixe, lui, supporterait quotidiennement 100 000 automobiles, évalue Yves Delacrétaz, directeur de l'Office cantonal de la mobilité.

Il admet que l'apport d'une traversée en bateau ne serait «pas totalement négligeable». Mais il y voit plus «un service rendu» aux habitants de la Rive gauche travaillant sur la Rive droite qu'une mesure à même de réduire le trafic en centre-ville.

Selon lui, seuls des aménagements coercitifs sont efficaces. Or, «un pont ou un tunnel en favoriseraient sans doute l'acceptation». Un ferry, en revanche, n'y suffirait pas.



Un ferry sur le lac de Constance, second exemple après Zurich. Pour Genève, le projet de loi de l'UDC postule des débarcadères au Vengeron et sur le quai de Coligny. (xerstone)